



Délibération 2024.12.08

Délibération affichée
et exécutoire le :

12/12/24

Le 10 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2024, s’est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : FOURRÉ Frédérique à CHABENAT Jean-Michel, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, TARTIÈRE Steeven à MAILLET Cécile, FORBEAU Patrice à MALASSINET Alain, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Modification des tarifs du camping

Afin de tenir compte de l’inflation, de la hausse à venir des tarifs de l’eau et de l’électricité, une augmentation des tarifs du camping est proposée :

	Tarifs 2024	Préconisations tarifaires de camping-car park	Tarifs 2025 proposés
Location pour 24h basse saison	12 €	12.50 €	12.30 €
Location pour 24h haute saison	14.20 €	14.80 €	14.50 €
Campeur sans véhicule	7 €	7 €	7 €
Services pour 5h	6 €	6 €	6 €

Sans discussion, le conseil municipal valide à l’unanimité les tarifs 2025 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe



Le secrétaire de séance,
MAUCHIEN Anne